

CSE

Juillet 2024



Expérimentation ARSA Déclaration des élu-e-s et RS CGT

Vos élu-e-s
CGT Pôle Emploi
Bretagne
au CSE:

Titulaires

Guillaume BOURDIC
Chantal RUBLON
Cécile BINET
Loïc KERDRAON
Isabelle DEGRAVE

Suppléant-e-s

Sylvie KERLEROUX
Martial LE BOULH
Christine MASAR
Lakhdar RAMDANI
Gwénaëlle SALOMON

**LA CGT PÔLE EMPLOI
BRETAGNE,
UN SYNDICAT QUI
PROPOSE ET QUI AGIT !**



Plus d'un an après son lancement, l'accompagnement "rénové" des bénéficiaires du RSA a fait l'objet d'un bilan lors du dernier Comité national pour l'emploi qui s'est tenu le 19 juin dernier. Les données communiquées lors de cette session portent sur les 18 territoires pilotes après 12 mois d'expérimentation (dont Ille et Vilaine), étendue depuis sur 29 nouveaux départements (dont le Finistère).

Selon ce bilan, 82% des bénéficiaires RSA présentent des freins périphériques concernant:

- le niveau de diplôme : 63% ont un diplôme inférieur au bac, contre 44% de l'ensemble des demandeur-euse-s d'emploi inscrit-e-s à France Travail
- la situation familiale : 29% sont des parents isolés, une catégorie également surreprésentée par rapport aux inscrit-e-s à France Travail ;
- la mobilité pour 43% des bénéficiaires,
- la santé pour 29% d'entre eux-elles ;
- les difficultés liées à la garde d'enfant pour 25% ;
- l'accès au logement pour 20% ;
- les démarches administratives pour 15% ;
- la maîtrise des savoirs de base (lecture, écriture, calcul) pour 12% des bénéficiaires.

Il est regrettable que la direction n'ait pas présenté une typologie du public accompagné sur la zone expérimentale de manière aussi détaillée.

Le bilan du CNE apporte aussi des éléments sur :

- le déroulement de l'expérimentation : une mobilisation "hétérogène" attribuée à différents obstacles, comme les "efforts concentrés sur l'entrée en parcours", le "volontarisme politique", l'adhésion des équipes", ou encore l'absence "d'outil de suivi partagé". **Là encore la direction France travail Bretagne ne fait aucun constat sur ces éléments.**
- Les services mobilisés : 8% des bénéficiaires ont suivi une formation et 8% ont intégré une structure IAE, six mois après leur entrée en parcours. **Une nouvelle fois, les documents préparatoires de la direction n'évoquent pas ces points.**

L'accès à l'emploi : le bilan présenté par la direction régionale indique que 45,06% des bénéficiaires ont retrouvé un emploi tout contrat et tout parcours confondus. Pour ceux-celles en parcours « pro-emploi » le taux de reprise d'emploi est de 20,99% pour un contrat de 6 mois minimum ou CDI. **La direction présente ces chiffres sans comparatif avant l'expérimentation ni par rapport aux autres territoires bretons non concernés par l'expérimentation.**

La direction présente ce jour un bilan exclusivement quantitatif sans faire une analyse qualitative de l'expérimentation (les points forts, les points à améliorer). Elle ne présente pas non plus les nouvelles synergies territoriales, ni la mobilisation de nouveaux partenaires.

Elle omet également de donner les chiffres exacts concernant les radiations administratives suite à absence au 1er rendez-vous, à absence à prestation et/ou à formation, à absence à convocation par le Conseil Départemental, etc.

La CGT s'étonne de la présentation d'un bilan aussi succinct alors qu'elle demande que ce point soit inscrit à l'ordre du jour depuis plusieurs mois et que France Travail est membre du Comité national de l'emploi dans le cadre de la gouvernance de l'expérimentation.

Les éléments fournis par la direction ne permettent donc pas aux élu-e-s d'appréhender la plus-value de l'accompagnement rénové des bénéficiaires du RSA sur le territoire breillien pilote en 2023.

Une nouvelle réunion du Comité national pour l'emploi devait se tenir en juillet avec pour ordre du jour l'adoption du référentiel de diagnostic des demandeur-euse-s d'emploi inscrit-e-s à France Travail ainsi que les critères d'orientation des privé-e-s d'emploi vers les différents acteurs en fonction de leur situation.

La CGT demande qu'une présentation des décisions prises au cours de ce comité soit faite lors d'un prochain CSE (septembre maximum).

Pour la CGT, le principal objectif de cette expérimentation est bien de contraindre les bénéficiaires RSA à s'orienter vers les métiers en manque de main d'œuvre (dits en tension) ne correspondant ni à leur choix, ni à leur qualification, sans prise en compte de leurs problématiques sociales, le tout sous menace de sanctions !

Pour la CGT, la reprise d'un emploi en contrat CDD ou en chantier d'insertion de 6 mois minimum ne constitue pas un emploi durable et ne permet pas aux bénéficiaires du RSA de sortir de la précarité et de vivre dignement de leur travail.



NE SOIS PAS QU'UNE SIMPLE FOLLOWER

Engage-toi ... Rejoins-nous!

06 86 96 18 13



<https://pebretagne.reference-syndicale.fr>



Syndicat.CGT-Bretagne@pole-emploi.fr



CGT Pôle Emploi Bretagne



**POUR DÉFENDRE
MES DROITS ?
JE CHOISI LA CGT !**



**LA CGT
SA FORCE C'EST
VOUS**

**C'est le moment de se rassembler !
Je choisis un syndicat qui propose et qui agit.
Je me syndique à la CGT Pôle Emploi Bretagne**

